

VOUS HABITEZ DANS UN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

QU'EST-CE QUE C'EST ?

+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

+ DE TRI POUR RECYCLER

+ DE TRANSPORTS PROPRES

+ DE BIODIVERSITÉ

+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

+ D'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT

DOSSIER DE PRESSE



La convention TEPCV

Le programme des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ou TEPCV lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à territorialiser la politique de transition énergétique et à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales et faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur trois ans.

Alimenté par une enveloppe spéciale Transition énergétique dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique (FFTE), un nouvel appel à projet a été proposé en 2016 afin de permettre aux territoires lauréats d'étendre leur action, ou à de nouveaux territoires de s'inscrire dans la démarche en proposant des actions particulièrement exemplaires et innovantes.

Le TEPCV fixe une feuille de route avec un programme d'actions. En contrepartie, l'État s'engage à accompagner le territoire volontaire par un soutien financier spécifique et un soutien technique des services déconcentrés dans le cadre d'une convention.

Le soutien financier de l'Etat sur le projet présenté par Carcassonne Agglo et ses partenaires pour le territoire est de 500 000 €.

Les actions retenues par le Ministère de l'Environnement au titre du TEPCV :

- Acquisition de véhicules électriques pour la flotte de véhicules de service de l'Agglo
- Favoriser l'écomobilité à travers l'exploitation de véhicules électriques par le réseau de transport en commun (RTCA)
- Acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale de Villegailhenc
- A la poursuite de la biodiversité (Covaldem11)



Un projet partenarial de territoire

à énergie positive pour la croissance verte

Pour élaborer son projet de TEPCV et mener à bien les actions retenues, Carcassonne Agglo a recherché les partenariats les plus pertinents et à même de créer une réelle dynamique de projet, en s'appuyant sur les grandes orientations du projet de territoire MON 2020, permettant ainsi de s'engager de manière volontariste et affirmée dans la transition énergétique.

Compte tenu de la diversité de ses missions et de l'étendue de son territoire, Carcassonne Agglo s'appuie sur un réseau d'organismes associés et de partenaires pour mettre en œuvre l'action publique au quotidien et développer le projet de territoire à énergie positive : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), la Régie des Transports Carcassonne Agglo (RTCA), le Syndicat audois des énergies (SYADEN), le Covaldem11 syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que les communes et les associations contribuent chacun à son niveau, à la croissance verte.

Par ailleurs le SYADEN se propose d'accompagner l'ensemble des territoires à énergie positive du département et de venir en complémentarité de leurs projets, permettant ainsi une mutualisation de moyens et une convergence d'actions à une échelle départementale.



Un territoire qui agit

La préservation de notre environnement et de nos ressources est un enjeu politique majeur pour les prochaines années. La COP21 nous a montré la voie, nous devons maintenant agir, tous à notre niveau, pour lutter contre le réchauffement climatique et la destruction de notre planète. Pour cela, il nous faudra bien sûr faire des efforts et surtout accepter de changer nos modes de consommation : il en va de l'avenir de notre territoire.

Une action effective du territoire sur les 6 thématiques de la transition énergétique et écologique :

1/ La réduction de la consommation d'énergie : les diagnostics réalisés font état d'une situation de grande dépendance énergétique du territoire.

La réduction de 20% des consommations énergétiques ne pourra pas être réalisée sans une action importante sur les déplacements. Tous les leviers permettant de réduire les besoins et la portée des déplacements sont essentiels à activer sur le moyen et le long terme : formes urbaines et diversité des fonctions, co-working et centres de télétravail etc.

De nombreux engagements ou réalisations positionnent déjà Carcassonne Agglo comme un territoire conscient et actif dans ce domaine :

- Un programme local de l'habitat et un programme d'intérêt général (PIG) pour lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique
- La génération de certificats d'économie d'énergie et leur valorisation (SYADEN)
- La rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux dont un projet de réhabilitation du siège de l'Agglo à Carcassonne pour lequel il sera recherché de hautes performances énergétiques en favorisant le développement durable et l'économie de la construction en coût global.
- Un programme de réduction des pollutions lumineuses et de la consommation énergétique de l'éclairage des zones d'activités économiques (30% d'économies)

2/ La diminution des pollutions et le développement des transports propres : il faut travailler à l'augmentation des alternatives à la voiture individuelle (81% de la population active se déplace en voiture sur le territoire) notamment par le développement des transports en commun, le co-voiturage et les modes doux. L'ensemble des autres chantiers énergétiques ne doit pas pour autant rester sans attention, il faut ouvrir ou intensifier les actions en matière d'habitat et de rénovation énergétique, d'amélioration de l'éclairage public, de mobilisation des habitants pour les économies d'énergie, de travail avec les entreprises sur les notions d'économie circulaire...

Quelques actions :

- Développement du parc de véhicules sobres et électriques
- Réorganisation des circuits de transport collectif (RTCA) et rationalisation des tournées collectes de déchets ménagers (Covaldem11) pour réduire le kilométrage
- Déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SYADEN)
- Site pilote à Alzonne comprenant des ombrières photovoltaïque et des bornes de recharge électrique couplé à un dispositif de mobilité pour les personnes en recherche d'emploi (SYADEN, commune et Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS)

3/ La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets : les actions sur l'énergie doivent être mises en place pour atteindre l'objectif de réduction de 40% des gaz à effet de serre, il est aussi nécessaire de travailler sur l'ensemble des sources d'émission, en particulier la production et la consommation alimentaire, la gestion des déchets, la construction et l'aménagement. Un tel niveau d'objectif nécessite la mobilisation des acteurs économiques et des habitants.

Exemples d'actions développées :

- Programme local de prévention des déchets à la source (Covaldem11, avec un résultat de 13% de réduction entre 2010 et 2015)
- Développement de l'éco-exemplarité (Covaldem11)
- Structuration du réemploi : réalisation d'une recyclerie-ressourcerie (Covaldem11)

4/ Le développement des énergies renouvelables : plus des deux-tiers des consommations énergétiques du territoire sont des consommations d'énergies fossiles et pour moitié des produits pétroliers. La part des consommations énergétiques couvertes par la production renouvelable locale est de 12%, ce qui place le territoire en situation de vulnérabilité. De nombreuses pistes sont possibles pour le développement de ces énergies, sur un territoire qui dispose d'un potentiel sur l'éolien, le solaire, le bois-énergie, la méthanisation.

Des actions du territoire :

- Reversement par l'Agglo d'une quote-part de fiscalité économique aux communes d'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables
- Partenariat d'expérimentation et d'innovation avec l'entreprise Hydrofirst sur une technologie d'hydrolienne de rivière
- Appui à la filière bois-énergie
- Ombrières photovoltaïques avec bornes de recharges pour véhicules électriques

5/ La préservation de la biodiversité : les zonages environnementaux occupent une superficie d'environ 53 000 ha soit presque 54 % du territoire de Carcassonne Agglo.

La prise en compte de la trame verte et bleue du territoire, en déclinaison du schéma régional de cohérence écologique n'aura de sens que si elle accompagne une démarche de reconquête des milieux (cours d'eau en particulier) en travaillant sur d'autres thématiques (amélioration de la qualité de l'eau, restauration morphologique, gestion des eaux pluviales, développement urbain raisonné...).

Quelques exemples :

- Animations dans le cadre des opérations nationales de sensibilisation : semaine des alternatives aux pesticides, journée de l'eau, semaine du développement durable...
- Classes de découverte nature-environnement à la Bastide de Madame (Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS)
- Sensibilisation des jeunes à la relation consommation/déchets (Covaldem11) Réalisations :
- Un projet agri-environnemental et climatique visant à maintenir les pratiques agricoles ou encourager les changements de pratiques nécessaires pour répondre aux enjeux agri-environnementaux identifiés sur le territoire, à savoir l'eau et la biodiversité.
- L'animation des sites Natura 2000 de la vallée du Lampy, des gorges de la Clamoux et du massif de la Malepère
- L'accompagnement à la suppression des produits phytosanitaires dans les espaces publics

6/ L'éducation à l'environnement : avec comme finalité de modifier les pratiques et les modalités d'intervention publique, l'éducation à l'environnement et au développement durable doit faire partie intégrante des politiques mises en œuvre au quotidien sur le territoire et constituer le fil rouge dans la diversité des actions nécessaires au développement, à la protection, à la cohésion sociale du territoire.

Quelques exemples :

- Animations dans le cadre des opérations nationales de sensibilisation : semaine des alternatives aux pesticides, journée de l'eau, semaine du développement durable...
- Classes de découverte nature-environnement à la Bastide de Madame (CIAS Agglo)
- Sensibilisation des jeunes à la relation consommation/déchets (Covaldem11)

CONTACT

Carcassonne Agglo

04.68.10.35.65

+ d'infos

www.carcassonne-agglo.fr